



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/79

Avenant à la convention de co-organisation avec le Musée national Picasso-Paris de l'exposition Picasso. Baigneuses et baigneurs, au Musée des Beaux-Arts de Lyon, suite à modifications de dates du fait de la crise sanitaire

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 30 JUILLET 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRERY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/79 - AVENANT A LA CONVENTION DE CO-ORGANISATION  
AVEC LE MUSEE NATIONAL PICASSO-PARIS DE  
L'EXPOSITION PICASSO. BAIGNEUSES ET BAIGNEURS,  
AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON, SUITE A  
MODIFICATIONS DE DATES DU FAIT DE LA CRISE  
SANITAIRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Par délibération n° 2020/5470 du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé une convention entre le Musée des Beaux-Arts de Lyon et le Musée national Picasso-Paris pour la co-organisation au Musée des Beaux-Arts de Lyon, d'une grande exposition ayant pour titre : *Picasso. Baigneuses et baigneurs* du 18 mars au 13 juillet 2020.

Du fait de la crise sanitaire, l'exposition n'a pu ouvrir au public.

Le Musée national Picasso-Paris a accepté de reconduire les nombreux prêts afin que l'exposition puisse être ouverte au public du 15 juillet 2020 au 3 janvier 2021.

Les autres prêteurs ont également accepté de reconduire leurs prêts.

Afin de définir les conditions de prolongement des prêts par le Musée national Picasso-Paris, un avenant à la convention est proposé. Il décrit les modifications de conditions particulières des prêts des œuvres ainsi que les modifications de la prime d'assurance.

**DELIBERE**

- 1- L'avenant à la convention de co-organisation avec le musée national Picasso-Paris de l'exposition *Picasso. Baigneuses et baigneurs*, au musée des Beaux-Arts de Lyon est approuvé.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit avenant et à l'exécuter.
- 3- La dépense en découlant sera imputée au budget 01, années 2020 et 2021, programme EXPOBA, opération ETPICABA.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT